

PPCR : la grande arnaque !

PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération)

FO, après consultation de ses instances, a rejeté formellement ce protocole qui concerne les 3 versants de la Fonction Publique.

Malgré le refus des organisations syndicales majoritaires (CGT et FO), le gouvernement Valls a décidé de passer en force avec l'appui de syndicats minoritaires (CFDT, UNSA et CFE-CGC).

Après 6 ans de gel de la valeur du point d'indice, une diminution constante des mesures catégorielles, chacun pouvait espérer enfin une véritable reconnaissance du travail et des missions accomplies par les fonctionnaires et agents publics. Une revalorisation du point d'indice compensant au

moins les pertes de pouvoir d'achat et une refonte des grilles offrant perspectives et attractivités auraient été la moindre des choses.

Force est de constater que cela n'est pas le cas et que nous sommes loin du compte avec PPCR. En effet, en échange de quelques maigres points d'indice, les durées de carrière sont allongées dans chaque grade.

C'est la fin de l'avancement d'échelon au minimum et ça a commencé par la catégorie B et les A médico-sociaux depuis le 1^{er} janvier 2016 et les autres catégories seront concernées au 1^{er} janvier 2017.

L'avancement d'échelon au maximum devient donc la règle avec comme conséquence l'allongement de plusieurs dizaines d'années des carrières !



De la poudre de perlimpinpin !

PPCR = accord signé par la CFDT et l'UNSA

Ce n'est pas la récente revalorisation de 1,2% de la valeur du point d'indice en 2 fois (+0,6% au 01/07/2016 et +0,6% au 01/02/2017) qui va nous satisfaire après une perte de plus de 8% depuis 2010.

Nous n'oublions pas également que durant l'application du protocole PPCR (2016-2020), les retenues pour cotisations

retraite vont également continuer de progresser, affaiblissant ainsi un peu plus les maigres propositions gouvernementales.

Face à ce constat, FO va continuer de marteler ses revendications pour une réelle augmentation de la valeur du point d'indice permettant le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une refonte-revalorisation de la grille

indiciaire qui apporterait réellement des avancées et de l'attractivité pour les agents et l'emploi public.

Ce combat est le vôtre, ce combat est le nôtre !

Rejoignez la résistance, rejoignez FO !



BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Grade :

Affectation :

.....

N° de téléphone professionnel :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone portable :

Adresse mail privée :

Temps de travail : 100%

Autre *préciser* : %

Diffusion des informations et des publications :

Adresse personnelle

Adresse professionnelle

Adresse internet privée

Déclare adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Services du Conseil
Départemental de la Moselle.

Fait à

Le

Signature